DÉPARTEMENT DE L'AISNE COMMUNE DE MORCOURT

COMMUNE DE MORCOURT RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 25 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-cinq janvier à 14 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Morcourt dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement en la salle polyvalente de cette séance, sous la présidence de Madame Rose-Marie BUCEK, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 21 janvier 2021

Nombre de membres en exercice: 15

Présents: 1.

Votants: 13

Etaient présents : Rose-Marie BUCEK, Pierre-André COURTRAY, Sylvain QUÉVREUX, Ludovic ROUTIER, Samuel CLÉMENT, Liliane BAILLON, Jean-Michel LELEU, Méline COCHET, Didier DELSART, Monique MANGIN, Sabine FOREL, Simone TALON, Daniel NASSAH.

Absent excusé: Laurent BARBER

Absente non excusée: Alysson CHAMPION

INVESTISSEMENTS 2021

Acquisition d'une désherbeuse, balayeuse

Madame le Maire et Monsieur QUÉVREUX présentent le dossier de l'acquisition d'une balayeuse, désherbeuse.

Trois devis ont été demandés avec les caractéristiques identiques.

Après avoir entendu cet exposé et suite à la démonstration de ce matériel, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'acquérir ce matériel auprès de PM PRO.

Une demande de subvention de 50 % sera demandée au titre de la DSIL.

Travaux parking salle

Madame le Maire présente les devis concernant la réfection du parking de la Salle des fêtes.

Monsieur Sylvain QUÉVREUX détaille les différents travaux.

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents émet un avis favorable et décide de retenir l'Entreprise GOREZ.

Une demande de subvention de 60 % sera demandée au titre de la DETR.

Remplacement des roulettes de la grille de la salle

Un devis a été demandé à l'Entreprise CARON.

D'autres devis seront demandés à d'autres entreprises.

Acquisition d'une lame neige

Trois devis ont été demandés.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et de Monsieur QUÉVREUX, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'acquérir ce matériel auprès de PM PRO.

Remplacement d'un mât de feux de signalisation accidenté, rue du Commandant Guy

Il est nécessaire de remplacer le mât de signalisation à l'angle de la rue du Commandant Guy, celui-ci a été abîmé par un camion.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents le remplacement de ce poteau par CITEOS.

Changement des portes d'entrée dans les logements de la médiathèque

Le dossier est en cours.

Monsieur QUEVREUX informe le Conseil que nous ne disposons pas de tous les devis. Le Conseil Municipal est d'accord pour poursuivre ce dossier.

Acquisition de petits matériels

Monsieur QUÉVREUX présente les devis de petits matériels

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'acquérir ce matériel.

• Madame le Maire informe le Conseil que la commune de Fontaine Notre Dame est intéressée pour acheter le semoir et 2 guirlandes de Noël qui ne servent plus. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents émet un avis favorable.

SUBVENTION DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, sollicite de l'État, une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, de 60 % du montant H.T. pour la réfection du parking de la Salle Polyvalente. Le montant non subventionné sera pris en charge par le budget communal.

SUBVENTION DSIL (dotation soutien investissement local)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, sollicite de l'État, une subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local, de 50 % du montant H.T. pour l'acquisition d'une désherbeuse, balayeuse. Le montant non subventionné sera pris en charge par le budget communal.

SUBVENTION POUR LA CHAUDIERE (agglomération saint-quentinois)

Madame le Maire présente la convention partenariale avec la Communauté d'Agglomération afin de prétendre à un financement sur le changement de la chaudière de l'école ; remplacement qui a eu lieu au mois d'août.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents émet un avis favorable à la signature de cette convention.

ENCAISSEMENT DE LA LOCATION DES JARDINS ET FERMAGES COMMUNAUX

Suite à l'installation du nouveau conseil municipal, il est nécessaire de prendre une délibération concernant l'encaissement de la location des jardins et de fermages.

COURRIER DE MONSIEUR MERDA

Madame le Maire donne lecture du courrier de Monsieur Bruno MERDA qui demande une aide financière à la commune en raison du Covid.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de ne pas accorder d'aide à Monsieur Merda, en signifiant que ce n'est pas un refus définitif mais soumis au moins à un service minimum.

VŒUX

- ➤ Bernadette DURNIAK,
- > Frédérique MACAREZ, Maire de Saint-Quentin
- > Pascale GRUNY, Sénateur de l'Aisne,
- > Julien DIVE, Député de l'Aisne,
- ➤ Jean-Marc WEBER, Maire de Gauchy,
- ➤ Virginie ARDAENS, Maire de Fayet,
- > Colette NOEL, Maire de Fonsomme.
- Philippe LEMOINE, Maire de Rouvroy
 Jean-Louis GASDON, Maire de Clastres

QUESTIONS DIVERSES

- > Madame le Maire informe le Conseil que le bulletin municipal sera distribué la semaine prochaine.
- Monsieur Samuel CLÉMENT signale le passage dans le centre du village de camions poids lourds. La signalisation s'avère insuffisante.
- Monsieur Didier DELSART signale l'état de la route, chemin du Milieu, des trous se sont formés.

Madame le Maire répond avoir commandé cette semaine de l'enrobé pour pouvoir réparer.

Madame Sabine FOREL demande si une solution a été trouvée pour réduire la vitesse des automobilistes qui arrivent de Saint-Quentin, qui traversent la Gloriette et le Nouveau Monde au-delà de 50km/h.

Madame le Maire explique qu'une étude est en cours avec la Voirie départementale, pour installer des radars pédagogiques.

Madame Simone TALON fait remarquer que des enfants vont jouer sur le terrain de pétanque, sur la place, avec leurs grands-parents et demande la possibilité, éventuellement d'y installer un banc.

Madame le Maire répond que cela est prévu.

Madame le Maire explique également que l'aire de jeux au stade ne peut pas rouvrir n'étant plus aux normes et représenterait un certain coût de le remplacer dans l'immédiat.

Madame FOREL souhaite savoir si un projet de construction de 22 maisons est d'actualité au Nouveau Monde, terrain de Monsieur Chocquart.

Madame le Maire répond qu'il n'existe aucun projet.

Le Maire, Rose-Marie BUCEK